

**FANNIA Denier -149 Av JC****Détails**

Poids	3.66 grammes
Pureté / titre	950.00 ‰
Diamètre	19 mm
Année	0
Pays	France
Valeur faciale	
État de conservation	TTB/SUP
Métal	Argent
Axe des coins	0
Autorité politique	

Description

Magnifique monnaie dans son état d'origine .

Histoire : Un Caius Fannius fut tribun de la plèbe en 187 avant J.-C. et l'un de ses homonymes fut consul en 122 avant J.-C. Marcus Fannius est le seul membre de la gens Fannia à avoir monnayé. Il ne peut en aucun cas être le fils du premier. Il se pourrait qu'il fut le fils du second, le consul, ce qui impliquerait qu'un Marcus Fannius s'intercale entre les "Caius Fannius". Cette dernière hypothèse justifierait alors l'utilisation du prænomen Marcus par notre monétaire. En 123 avant J.-C., Caius Gracchus, qui sera réélu tribun pour l'année suivante, propose de nombreuses lois agraires qui reprennent le programme de son frère Tiberius, assassiné dix ans plus tôt. La "lex Rubria" autorise la fondation d'une colonie "Iunonia" sur les cendres de Carthage. Un castellum est édifié à Aquæ Sextiæ (Aix-en-Provence). En 123 avant J.-C. Quintus Cæcilius Metellus et Titus Quinctius Flaminius furent consuls.

Avers

Description : Tête casquée de Rome à droite ; sous le menton, marque de valeur, X.

Titulature : ROMA.

Traduction : Rome.

Revers

Description : Victoria dans un quadriga galopant à droite, tenant une couronne de la main droite et les rênes de la main gauche.

Titulature : M. F(AN). C. F..

Traduction : Marc Fannius fils de Caius.